



Le Mans le 9 octobre 2024

Mesdames et Messieurs :

- Les dirigeants de Club
- Les responsables techniques des clubs

**Objet : Recyclage juges GAF Niv1**

Madame, Monsieur le Président de club,

La tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 marque le passage à une nouvelle Olympiade depuis septembre 2024. Par conséquent, un nouveau code de pointage féminin a été publié par la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). Pour permettre la mise en application de ce nouveau code de pointage dès 1er janvier 2025, pour les gymnastes féminines, des recyclages de juges sont mis en place par la Fédération Française de gymnastique.

Ce **recyclage est obligatoire pour pouvoir officier en tant que juge** sur les plateaux de compétition et s'adresse à l'ensemble des juges N1 GAF diplômés lors de la saison 2023-2024 et avant.

Sont exemptés de recyclage l'ensemble des candidats en formation de juge GAF sur la saison 2024-2025.

Pour rappel, si ce recyclage n'est pas fait, il ne sera pas possible de juger au cours de l'olympiade en cours. Néanmoins, un recyclage peut être effectué dans un autre département/une autre région (Se mettre en relation avec le CD/CR concerné).

Le recyclage des juges Niveau 1 GAF sera mis en place au niveau du département. Vous trouverez ci-dessous les informations concernant cette demi-journée de recyclage.

Merci de renvoyer la feuille d'inscription au comité départemental, par mail, avant le

**Mardi 26 novembre 2024**

<b><i>Recyclage Juges N1 GAF</i></b>	
<b>Date</b>	Dimanche 8 décembre 2024
<b>Lieu</b>	Parigné-l'Évêque Gymnase Ouranos, 2 allée Auguste Couturier
<b>Horaires</b>	10h30 – 12h00
<b>Coût de la formation :</b>	- <b>Gratuit</b>
<b>Matériel nécessaire :</b>	- Carnet de Juge (s'il en possède un) - Nécessaires de prise de note - Programmes Nationaux (disponibles sur le site de la fédération)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le président, nos sincères salutations.

Président Comité départemental de la Sarthe  
***Pierre BIZERY***